



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1460

18 septembre 2020

- **Insécurité et Politique : De nouveau du grabuge, le 16 septembre à Delmas, Pétionville et Port-au-Prince, par des gens armés apparentés à des policiers**
- **Pressions et menaces américaines en faveur de la mise en place d'un nouveau Conseil électoral en Haïti**
- **Politique : Un nouveau calendrier de mobilisations anti-gouvernementales, du 20 septembre au 17 octobre, annonce une frange de l'opposition**
- **Funérailles de Me. Monferrier Dorval, bâtonnier de Port-au-Prince, dans la stricte intimité**

>> **Insécurité et Politique : De nouveau du grabuge, le 16 septembre, à Delmas, Pétionville et Port-au-Prince, par des gens armés apparentés à des policiers**

Au moins 7 véhicules, dont ceux de l'État, ont été incendiés mercredi après-midi 16 septembre, principalement à Delmas (municipalité au nord-est de Port-au-Prince), lors d'un mouvement soudain de gens armés, apparentés à des policiers nationaux. Aux environs de 15h, plusieurs rafales d'armes ont brusquement été entendues à Delmas. Ce qui a provoqué une panique des habitants qui se sont mis à l'abri. Au niveau de Delmas 47, les gens armés ont placé un gros camion au beau milieu de la route, pour bloquer la circulation. Immédiatement, les activités ont été perturbées. Les chauffeurs de véhicules privés et de transports publics se sont efforcés de passer par d'autres rues, pour éviter de tomber dans ces pièges. Les gens armés, dont beaucoup encagoulés et portant des armes lourdes, les uns à bord de motocyclettes, les autres à pieds, ont défilé à Delmas, Pétionville (municipalité à l'est), Bourdon, Rue Capois, Champ-de-Mars (principale place publique dans la capitale), en tirant en l'air, de temps à autre. Au Champ-de-Mars, des policiers nationaux, non encagoulés, aux abords du Palais national, ont observé, sans réagir, le défilé de ces manifestants armés, apparentés à des policiers. Interrogés par des journalistes, certains ont mis leur mouvement dans le cadre de revendications pour la libération du policier national Jean Pascal Alexandre, du Bureau de lutte contre le trafic des stupéfiants. Sur ordre du parquet près le tribunal civil de Port-au-Prince, ce policier est incarcéré depuis le 14 mai, à la prison civile de Port-au-Prince (pénitencier national), sous l'accusation d'« assassinat, d'actes de vandalisme, de destruction de biens publics, d'atteinte à la sûreté de l'État ». Un nombre important de taxis-motos ont accompagné ces gens armés, cet après-midi 16 septembre, durant leur démonstration de force. Sans explication, après quelques heures de tension dans la ville, le parcours a pris fin à l'avenue John Brown, dans la zone de la station de Poste Marchand (au centre de Port-au-Prince). [D'aucuns se demandent s'il s'agit des mêmes groupes armés, qui ont mis la zone métropolitaine sous fortes tensions, les lundi 14 et samedi 12 septembre.](#) Affirmant être, désormais, sur pied de guerre, ces groupes menacent de se faire entendre par des interventions éclair, à n'importe quel moment. Dans la soirée du 16 septembre, des individus non identifiés ont incendié « Evasion bar restaurant », propriété du commissaire divisionnaire Berson Soljour, nouveau chef de la Direction centrale de la police administrative (Dcpa).

>> Pressions et menaces américaines en faveur de la mise en place d'un nouveau Conseil électoral en Haïti

« Il y a des conséquences pour ceux qui y font obstacle », préviennent les États-Unis d'Amérique à toutes celles et tous ceux, qui s'opposeraient à la formation d'un nouvel organisme électoral, selon des tweets de l'ambassade américaine à Port-au-Prince, relayant les propos d'un officiel du département d'État non identifié. « Haïti doit faire son travail et former un nouveau Conseil électoral, avec des membres ayant une réputation d'intégrité, d'honnêteté et de compétence, pour organiser un processus électoral libre et juste. Une démocratie, qui fonctionne, exige bien que toutes les autres branches du gouvernement, y compris le parlement, jouent leur rôle. Nous encourageons les parties prenantes d'Haïti à accomplir leur travail et à former un Conseil électoral, comme prévu dans sa Constitution ». La publication d'un arrêté nommant les membres du Conseil électoral est annoncée officiellement sans délai, dans un contexte tendu. Il y a une prolifération de gangs armés soutenus par des officiels, un peu partout sur le territoire national, y compris dans les quartiers populaires, où il y a un fort pourcentage d'électrices et d'électeurs. [De violentes protestations du groupe Fantom 509, se réclamant de la police nationale, se multiplient.](#) Malgré une absence de conditions objectives pour la réalisation d'élections, la présidence a fait part, cette semaine, de sa détermination à créer un environnement propice aux élections et lancé un nouvel appel au dialogue, adressé à tous les protagonistes politiques. Depuis 2019, le parlement et plusieurs partis politiques d'opposition ont dénoncé un processus vicié, avec la production de cartes d'identification (ou cartes électorales), par une firme allemande dénommée « Dermalog », dont le contrat n'a pas été validé, à deux reprises, par la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif. Le président Jovenel Moïse a aussi affirmé que, plus jamais, son Parti haïtien tèt kale ne permettra à aucune autre formation politique de remporter les élections, quel que soit la date des scrutins.

>> Politique : Une partie de l'opposition annonce un nouveau calendrier de mobilisations anti-gouvernementales, du 20 septembre au 17 octobre

La mobilisation reste la seule arme pour arriver à la transition. Il n'y a aucune cohabitation possible avec l'équipe tèt kale au pouvoir, réaffirment le Secteur dit démocratique et populaire, le regroupement Konbit òganizasyon politik sendikal ak popilè et S.O.S. démocratie, en conférence de presse, le mardi 15 septembre. Le 20 septembre sera l'occasion de célébrer la vie de l'Empereur Jacques 1er, car aucune célébration n'a été faite, jusqu'ici, pour la vie de Jean-Jacques Dessalines (né le 20 septembre 1758, sur l'habitation Vye Kay, à Grande-Rivière-du-Nord – assassiné le 17 octobre 1806 à Pont-Rouge, Port-au-Prince), l'un des pères fondateurs de la nation, souligne Me. Michel André, porte-parole du Secteur dit démocratique et populaire. Des mobilisations antigouvernementales sont prévues les mercredi 30 septembre, vendredi 2 octobre et jeudi 15 octobre 2020. La date du samedi 17 octobre est retenue comme journée de mobilisation nationale. Ces mouvements de protestations sont annoncés dans un contexte de recrudescence d'actes de criminalité dans le pays, [où 114 personnes tuées par balles ont été enregistrées, d'avril à juin 2020, à Port-au-Prince](#), selon les données rassemblées par la commission épiscopale Justice et Paix (Ce-Jilap) de l'église catholique romaine.

>> Funérailles du bâtonnier de Port-au-Prince, Me. Monferrier Dorval dans la stricte intimité

Funérailles du bâtonnier de Port-au-Prince, Me. Monferrier Dorval dans la stricte intimité (seulement avec des proches), jeudi matin 17 septembre. [Il a été assassiné de 3 balles, le 28 août 2020, à Pèlerin 5, dans la même zone où habite le président Jovenel Moïse, dans la commune de Pétionville \(à l'est de la capitale, Port-au-Prince\).](#) Ainsi en a décidé la famille du défunt. L'ordre des avocates et avocats de Port-au-Prince maintient une veillée spéciale, jeudi soir 17 septembre, et des funérailles symboliques, le vendredi 18 septembre. Entre-temps, des personnes suspectes qui seraient liées à des officiels de la présidence, ont été arrêtées sur ordre de la justice, qui les soupçonne d'avoir participé à l'assassinat du bâtonnier. L'intrusion du premier ministre, Joseph Jouthe, et du protecteur de la citoyenne et du citoyen, Me. Renan Hédouville, dans l'enquête judiciaire en cours, est assimilée à une obstruction par le Conseil de l'ordre des avocates et avocats de Port-au-Prince. Joseph Jouthe et Me. Renan Hédouville transforment l'infraction du vol, reprochée aux policiers sécurisant la maison de la victime, en une faute administrative, déplore le Conseil de l'ordre des avocats de Port-au-Prince. [Il exprime ses inquiétudes quant à la volonté réelle des autorités publiques de mener une enquête crédible.](#) Les déclarations des autorités renforceraient les éléments troublants entourant l'assassinat du bâtonnier Monferrier Dorval, estime l'organisme de défense des droits humains Fondasyon Je Klere (Fjkl). [Plus d'une cinquantaine d'avocats seraient menacés de morts et objet d'espionnage de proches du pouvoir, a dénoncé le Jeune barreau de Port-au-Prince.](#) Pour leur part, le Collectif des juristes progressistes haïtiens et [l'Institut mobile d'éducation](#)

[démocratique \(Imed\) relèvent des manquements et accrocs](#) dans l'enquête judiciaire en cours. [Une commission internationale doit être associée à l'enquête en cours, sur l'assassinat de Me. Monferrier Dorval, souhaite la Conférence internationale des barreaux](#), regroupant l'ensemble des barreaux et organisations nationales et internationales des barreaux, dans une note publiée le 14 septembre 2020.